



# Bulletin de la **D**OCUMENTATION **E**COLOGIQUE **V**OIRONNAISE pour L'HISTOIRE DE L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCOLOGIE DANS LE MONDE

**Editorial :** Avec 16 nouveaux députés EELV (et même 23 au total pour le pôle écologiste), alors que ce parti n'en comptait aucun lors de la précédente législature, on peut se féliciter de pouvoir constituer « le plus grand groupe de l'histoire de l'écologie politique. » Mais si les écolos enregistrent des satisfactions, elle se mêle aussi à la « colère contre Emmanuel Macron, qui est responsable de l'abstention et de la montée inédite de l'extrême droite car il a mis un signe "égal" » entre la Nupes et le Rassemblement national ». Il demeure cependant « l'espoir » de construire avec la gauche, la Nupes et les jeunes, en peu de temps, une nouvelle façon de faire de la politique et un monde vivable .

## Sommaire :

page 2 - Abeilles (suite)

page 3 - Effet de serre (suite)



page 4 - Nicolas Hulot (suite)

page 5 - L'EPR (European Pressurised Reactor) (suite)

page 6 - Elections législatives : De vrais défenseurs de la planète



Documentation Ecologique Voironnaise  
32-34 rue Vaucanson Rez-de-chaussée  
38500 VOIRON

Les visites se font sur rendez-vous  
utiliser le mail  
[gaby.rajon@gmail.com](mailto:gaby.rajon@gmail.com)

## ABEILLES ch 5 - abeilles et humains même combat (suite)

16 juin 2019..... Le miel sans les abeilles. Se faire enfumer... A ce sujet, les abeilles en connaissent un rayon. Mais que dire de l'essaïm des consommateurs amateurs de miel ? Ils sont dans le brouillard le plus complet face à l'étal de miel des supermarchés. Pour tenter de les éclairer, une pétition vient d'être lancée. L'Union nationale de l'apiculture française (UNAF), l'ONG Agir pour l'environnement et le syndicat de la Confédération paysanne ont décidé d'aiguillonner le gouvernement. Ils demandent l'adoption d'un décret garantissant «la pleine information» sur les miels mélangés. Sachant qu'aujourd'hui seule la mention, très elliptique, «UE » ou «non-UE » est obligatoire. Circulez, il n'y a rien d'autre à voir. Un tel décret, obligeant les industriels à lever le voile sur l'origine des miels, avait été voté dans le cadre de la loi alimentation. Las. Il a été retoqué par le Conseil constitutionnel. Motif: cette mesure législative était un cavalier... Nul ne pensera que le verdict des sages était, lui, cavalier vis-à-vis des citoyens. Quelle idée, il est vrai, de se préoccuper d'étiquetage, dans une loi alimentation... Pourtant, le sujet n'est pas anodin, quand la France importe, bon an mal an, près de 80% du miel qu'elle consomme. Même si, en 2018, malgré une mortalité des abeilles de 30% durant l'hiver, le ratio a été moindre. «L'année a été bonne: la production a bondi à 18 000 tonnes contre 10 000 tonnes en 2017», souligne Henri Clément, apiculteur en Lozère et porte-parole de l'UNAF. A comparer toutefois aux 1,8 million de tonnes récoltées dans le monde. Dont la moitié en Asie, Chine en tête. Une provenance qui n'est pas toujours gage de qualité. Certains importateurs ont été pris la main dans le pot de miel par les services de répression des fraudes. Un peu de sirop de glucose, et le tour de passe-passe est joué. En 2014, UFC-Que choisir avait testé 20 miels premier prix

et découvert des ajouts de sucre dans un tiers d'entre eux. Du miel sans les abeilles... Les industriels français butinent donc aux quatre coins de la planète pour remplir leurs pots. «Ce qui me heurte, c'est de voir un miel d'Asie vendu à 1,80 euro le kilo quand nos coûts de revient sont à 4,50 euros le kilo, affirme M. Clément. Les apiculteurs français sont confrontés à la mortalité des abeilles, touchées en plein vol par les néonicotinoïdes ou autres pesticides, sans oublier les attaques de frelons japonais. Ils doivent aussi faire face aux aléas climatiques de plus en plus fréquents. Trop froid, et l'insecte pollinisateur reste dans sa ruche. Un vent du Nord, et le nectar disparaît, le butin des butineuses avec. L'idée de créer une interprofession du miel a vu le jour. Son président: un représentant du syndicat agricole FNSEA. «Pour les agriculteurs, l'abeille est un grain de sable dans la machine » reconnaît M. Clément. Les apiculteurs vont-ils se faire enfumer ?

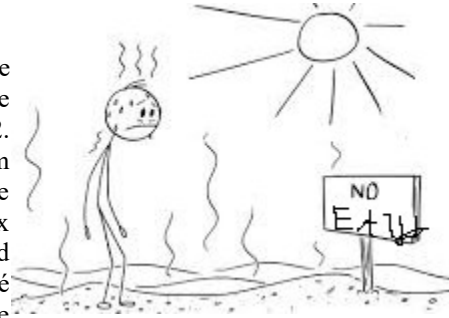
19 juin 2019..... Le retour de l'abeille maçonne des hangars : Des nids d'une espèce dont on avait perdu la trace ont été trouvés dans la Drôme. Alors que certains la cherchent désespérément depuis plus d'un demi-siècle, une abeille sauvage vient d'être retrouvée dans le pays diois, au cœur de la Drôme. Il s'agit de l'espèce vedette du célèbre naturaliste Jean-Henri Fabre (1823-1915). celle qui lui permit d'échanger avec Charles Darwin. Une espèce devenue mythique pour des générations d'entomologistes: l'abeille maçonne des hangars, c'est pourquoi elle est aussi appelée chalicodome des hangars ou Megachile pyrenaica. Dans le Vaucluse de Jean-Henri Fabre d'il y a cent cinquante ans, il s'agissait de l'un «des hyménoptères les plus abondants au mois de mai». Si abondant qu'il était nécessaire de démolir périodiquement ses nids volumineux, construits sous les tuiles ou les poutres, au risque de voir les toitures s'écrouler ! Mais, en l'espace d'un siècle, les populations se sont effondrées, les toits sont devenus déserts et silencieux. «Lorsque j'étais petit, au début des années 1970, j'ai lu les histoires de Fabre et me suis mis en tête de reproduire ses observations avec cet insecte extraordinaire, se souvient Vincent Albouy, actuellement coordinateur d'une étude sur les abeilles mellifères sauvages à l'OPIE, l'Office pour les insectes et leur environnement. Sur mon vélo, j'ai sillonné tout l'est de l'Ile-de-France, mais pas le moindre chalicodome.» Cet ancien attaché au Muséum national d'histoire naturelle n'aura cessé de les rechercher, retournant sur les pas de Fabre dans le Vaucluse. Sans jamais croiser la route de ces abeilles noires, qui ont la particularité de butiner non seulement des fleurs mais aussi... les sols caillouteux pour maçonner leur nid. En 1997, le conservateur de l'ancienne demeure de Fabre, l'Harmas Jean-Henri-Fabre, à Sérignan-du-Comtat, lui indique que ces insectes ont disparu de la région dans les années 1970. En cinquante ans de recherches actives, Vincent Albouy parviendra à dénicher quelques spécimens d'une autre espèce d'abeille maçonne, celle dite «des murailles». Mais jamais de nids vivants de l'espèce des hangars. Et ce, malgré un appel à témoin lancé en 2010. Six ans plus tard, Philippe Haeringer, installé à Saint-Roman, dans la Drôme, découvre l'appel et réalise que certaines des abeilles qu'il observe sur sa colline sont introuvables ailleurs. Ce géographe, ancien directeur de recherche spécialisé dans les mégapoles, a créé sur quelques hectares un véritable petit conservatoire naturaliste. «Je suis passé des multitudes mégapolitaines à celles des petites bêtes », résume-t-il. Parmi les 2000 espèces dont il restitue le comportement, parfois heure par heure, dans des chroniques publiées dans la revue Etudes drômoises, figurent deux abeilles maçonnes: celle des murailles et celle des arbustes, toutes deux devenues rarissimes. «Je ne voulais pas répercuter en haut lieu ma découverte, sans avoir vérifié qu'elle concernait non seulement ma modeste colline, mais le Diois tout entier», retrace Philippe Haeringer. En 2016, il publie une annonce dans le Journal du Diois et de la Drôme. Et c'est ainsi qu'il met la main sur deux «bourgades» de chalicodomes des hangars. «C'est la première fois que je vois ce que Fabre devait voir », s'enthousiasme Vincent Albouy. Face à lui, une étrange construction de terre apparaît suspendue sous le toit d'un transformateur électrique. On y aperçoit des centaines de trous ronds, d'où entrent et sortent plusieurs dizaines d'abeilles noires. Certaines sont chargées de minuscules graviers pour reconsolider et élargir les nids. D'autres, le ventre jauni de pollen et le jabot gonflé de nectar, plongent dans les cellules pour y déposer leurs précieuses provisions. D'autres encore y entrent à reculons pour déposer leurs œufs dans ces cellules garde-manger. Sous l'impulsion de Philippe Haeringer, la commune de Montlaur a pris un arrêté de protection, interdisant toute intervention sur ce nid. Une première en France. A quelques kilomètres de là, sous un hangar agricole, une autre bourgade, encore plus grande, bourdonne. Cette redécouverte inédite pourrait avoir deux explications. D'une part, la très faible utilisation de pesticides dans ces communes: ici, le pourcentage de surface en bio peut atteindre plus de 80%. Et, d'autre part, la présence de champs de sainfoin, dont raffolent ces abeilles sauvages. Cette légumineuse connaît même un nouvel essor, partout en France: rustique, elle valorise les sols pauvres et représente un fourrage de qualité, très demandé par les éleveurs. Une bonne nouvelle pour les abeilles maçonnes comme pour tous les pollinisateurs.

(suite au n°79)



EFFET DE SERRE**Ch 18 - CONFERENCE DE NAIROBI (KENYA) COP 12 (suite)**

- 20 décembre 2006..... Stavros Dimas, le commissaire européen chargé de l'environnement, présente à ses collègues un projet de législation visant à inclure le transport aérien dans le système européen d'échanges de permis d'émissions de CO<sub>2</sub>. Ainsi, chaque compagnie aérienne pourrait se voir fixer des quotas maximum d'émissions de CO<sub>2</sub>, ce qui n'était pas le cas encore. Couplée avec l'exigence d'une révision de la baisse des quotas attribués aux industriels par les plans nationaux d'allocations allemands et français, cette annonce indique que Bruxelles entend étendre le champ des contraintes carbone au secteur des transports plutôt épargné jusque-là. Le secteur aérien va se développer partout selon toutes les prévisions, ce qui laisse envisager une pollution importante. Il n'y a guère d'alternative au kérosène et les avions sont toujours gourmands en carburant. Le choix à faire réside à savoir si l'aviation se combine au marché de tous les industriels européens ou si l'Europe crée un marché des quotas spécifique aux avions. Il reste aussi à régler le problème au niveau mondial : comment quantifier les quotas de pollution dans les transports aériens dépassant l'Europe c'est-à-dire intercontinentaux ? La Commission va choisir finalement le marché industriel européen et intégrer les vols intercontinentaux.
- 26 décembre 2006..... Selon les premières conclusions d'un rapport de l'ONU, la température augmenterait de 2 à 4,5°C d'ici à 2100. Les 2500 experts du GIEC persistent à pronostiquer un monde plus chaud, une augmentation du niveau des mers (19 à 58 cm d'ici 2100) et de plus fréquents phénomènes météorologiques extrêmes. Il met actuellement la dernière main à leur quatrième rapport dont les conclusions sont plus resserrées que le précédent.
- 29 décembre 2006..... Dans une interview à un journal, le secrétaire d'État au ministère allemand de l'environnement (SPD) répond à une question sur l'interrelation du nucléaire et de l'effet de serre : "la commission d'enquête du Bundestag sur le climat est parvenu à la conclusion unanime que le nucléaire ne pouvait apporter aucune solution au problème climatique. Ceci, alors que se trouvaient dans cette commission des défenseurs avisés de l'électricité d'origine nucléaire, appartenant aux chrétiens-démocrates et aux libéraux ainsi qu'aux milieux scientifiques". Il explique encore : "l'énergie nucléaire offre un modèle des plus inefficaces pour produire l'énergie finale, parce que son rendement ne dépasse pas environ 30%. Les centrales nucléaires ne sont rentables que pour une forte consommation d'énergie. La protection du climat exige au contraire de hauts rendements et une faible consommation".
- Début janvier 2007..... L'année 2006 a été la sixième année la plus chaude enregistrée depuis 1861, avec une température moyenne à la surface du globe excédant de 0,42°C la moyenne calculée entre 1961 et 1990. Les deux plus chaudes jamais relevées demeurent 1998 (+0,54°C) et 2005 (+0,48°C). Viennent ensuite, par ordre décroissant, les années 2002, 2003 et 2004. Sur le territoire français, 2006 est la deuxième année la plus chaude après 2003 parmi celles enregistrées depuis 1950. On a calculé une croissance de +1,1°C par rapport à la moyenne.
- 01 janvier 2007..... Le Président Jacques Chirac présente ses vœux. Il aborde les sujets écologiques parlant d'un monde où la surexploitation des ressources naturelles dérègle le climat. "L'enjeu écologique est un enjeu immédiat. Avec la nécessité d'inventer une économie respectueuse de l'environnement, c'est une nouvelle révolution industrielle qui est devant nous, celle du développement durable. Elle sera source de croissance et d'emploi et la France a tous les atouts pour en être le champion".
- 10 janvier 2007..... La Commission européenne présente une série de propositions fixant des objectifs ambitieux de réduction des gaz à effet de serre : réduction des émissions des pays développés de 30%, par rapport à leur niveau de 1990, d'ici à 2020. Elle devrait par ailleurs prendre dès à présent l'engagement ferme et indépendant de réduire ses émissions internes d'au moins 20% d'ici à 2020.
- 14 janvier 2007..... L'hémisphère Nord est privée de neige et d'hiver : après un automne extraordinairement doux, la France connaît depuis le début de l'année des températures très élevées pour la saison. Cette particularité météorologique s'étend sur une bonne partie de l'hémisphère Nord. Le Canada, les Etats-Unis, les pays scandinaves, la Pologne, les pays baltes et la région de Moscou battent également des records de chaleur. La douceur européenne est due au fait que l'air polaire, qui a tendance habituellement à descendre vers l'Europe, reste cantonné au nord-ouest de l'Atlantique. Certains se demandent si ce n'est pas dû au retour de El Nino qui s'est installé dans le Pacifique équatorial. Dans les Alpes, on annule les compétitions de ski et on ferme les stations de ski de moyenne altitude. Dans le Grand Nord, les ours n'hibernent pas, ils souffrent avec les rennes d'une neige trop humide qui rend chasses et pêches impossibles sur une glace trop fine ou des sols improbables.
- 19 janvier 2007..... Plusieurs entreprises américaines se rassemblent pour agir contre le réchauffement climatique. Elles appellent les responsables politiques à fixer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Parmi elles, figurent Alcoa (aluminium), Général électric, Du Pont (chimie), Caterpillar (matériel de chantier) ou encore BP America (pétrole) et Lehman Brothers (finance). Ces entreprises présenteront sous peu leur plan d'action pour réduire les émissions industrielles contribuant au réchauffement. (suite au n°79)



**Rappel : les bulletins DEV précédents sont consultables sur <https://voironnais.eelv>**

**Si vous ne souhaitez plus recevoir ce bulletin, il suffit de le demander par retour de mail**

NICOLAS HULOT9- Ministre de l'environnement

(suite)

25 octobre 2017..... Les ministres Nicolas Hulot et Stéphane Travert, de manière évidente, ne partiront pas en vacances ensemble. Trop de sujets opposent le ministre d'État de la transition écologique et son collègue de l'agriculture : le glyphosate (Hulot propose d'homologuer ce pesticide pour trois ans, Travert pour cinq à sept ans), l'aéroport de Notre-Dame des Landes (Hulot est contre sa construction, Travert est pour), ou encore le loup (Hulot considère que les bergers doivent s'adapter tandis que Travert entend protéger les éleveurs et tendre vers zéro attaque). La semaine dernière, les deux hommes ont échangé quelques mots aimables au téléphone, comme le raconte le ministre de l'agriculture à ses collègues : «Hulot m'a dit qu'il était ministre et qu'il représentait les citoyens. Je lui ai répondu simplement qu'il n'y avait pas qu'un seul ministre qui représentait les citoyens. Et qu'en plus, moi, à la différence de lui, j'ai été élu par les citoyens». Il a été élu député de la Manche.



24 octobre 2017..... Le renouvellement par l'Europe de l'autorisation du glyphosate et le sujet des pesticides en général est un nouveau test pour le ministre de la transition écologique et solidaire Nicolas Hulot qui doit ferrailler sur tous les dossiers environnementaux face aux lobbies et parfois à ses propres collègues. Chaque semaine apporte son lot d'arbitrages complexes pour Hulot. Ainsi, demain les États membres de l'Europe doivent se prononcer sur le renouvellement pour 10 ans du glyphosate. Un sujet sensible en raison des risques pour la santé de ce désherbant du géant américain Monsanto, le Roundup. Une majorité qualifiée est requise au niveau européen, la

France s'opposera à une nouvelle autorisation pour 10 ans. Nicolas Hulot est favorable à une durée de trois ans, le temps d'organiser les alternatives. Stéphane Travert, ministre de l'agriculture, plaide pour une durée plus longue. Lequel des deux l'emportera ? Hulot se heurte à la réalité du pouvoir et de ses inévitables compromis. L'opposition lui reconnaît son engagement en faveur de l'environnement, et sa volonté de réussir, mais doute de sa capacité à influencer réellement la politique du gouvernement. Les écologistes aimeraient qu'il se fasse davantage entendre, mais ne remettent pas en cause sa bonne volonté. Le principal intéressé demande du temps. «C'est bien de voir le verre à moitié vide, mais je le vois aussi à moitié plein. Je vois tout ce que j'ai obtenu, sur le glyphosate, sur le CETA, si je n'avais pas mis ces sujets-là sur la table, ces sujets-là seraient sous le radar » plaide le ministre de l'écologie. Hulot est-il bien à sa place ? Est-il utile au gouvernement ? Il répond : «en décembre, vous me reposez la question. D'ici là, on aura les décisions attendues sur Notre-Dame des Landes, peut-être une avancée sur des points épineux comme la réduction de la part du nucléaire dans la production d'électricité.



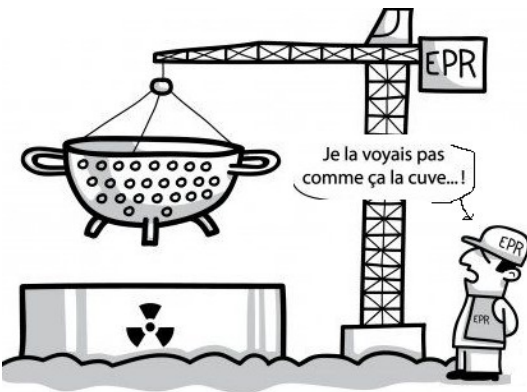
25 octobre 2017..... Le Premier ministre Edouard Philippe tente de répondre aux inquiétudes suscitées par le traité de libre-échange entre l'UE et le Canada, le CETA. Il présente son plan qui doit remplir une double mission. D'une part, il lui faut répondre aux inquiétudes qui se sont exprimées au niveau national, tant au sein du gouvernement, avec un ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, opposé à ce texte, qu'au sein de la

majorité gouvernementale. Le 18 octobre, 18 députés de la République en Marche ont écrit au Premier ministre pour faire des propositions pour mieux encadrer le CETA. La plupart des ONG sont aussi montées au créneau, faisant valoir que le traité n'était pas compatible avec l'accord de Paris sur le climat. D'autre part, Édouard Philippe doit aussi rassurer l'UE sur la prochaine ratification par la France de cet accord. L'adoption du CETA par la France renforcerait la position de négociation du chef d'État à Bruxelles, qui défend une approche plus prudente de la stratégie européenne en matière commerciale. Le plan de Philippe est articulé autour de trois parties : 1) le document s'attache à fixer des garde-fous pour une mise en œuvre irréprochable du CETA et à apporter des réponses concrètes et opérationnelles aux enjeux identifiés par le rapport sur le suivi de l'accord ; 2) le plan répond aux remarques de la commission d'experts, qui estimait que le grand absent de cet accord est le climat. Le gouvernement propose de renforcer les discussions avec le Canada sur la tarification du carbone, en particulier dans les transports qui vont s'accroître forcément entre les deux pays ; 3) le plan propose une ambition nouvelle de la politique commerciale européenne. La transparence dans les discussions, de plus grands objectifs environnementaux et la prise en compte des droits sociaux sur le principe des normes de l'OIT (organisation internationale du travail) seraient des éléments de cette nouvelle politique de négociation par Bruxelles.

(suite au n°79)

## L'EPR (European Pressurised Reactor)

### CHI – Le nouveau réacteurs (suite)



Mars 1999..... La firme Framatome, associée jusqu'à maintenant à Siemens pour élaborer un nouveau type de réacteur nucléaire dénommé EPR (european pressurized reactor), a annoncé début février que si son homologue allemand Siemens se désengage du fait de la décision du gouvernement SPD-Grünen, elle était prête à poursuivre le projet seule. Ce réacteur qui serait selon les pro-nucléaires le prototype d'une nouvelle génération de réacteur, n'intéresse plus personne à part la France, qui, pour le moment, a annoncé renoncer à le construire au Carnet, entre Nantes et St Nazaire.

18 août 1999..... Les Verts portent plainte contre l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (ANDRA) pour abus de confiance dans l'utilisation des fonds publics. Créé en 1991, l'ANDRA est un établissement public chargé de gérer à long terme les déchets radioactifs et de concevoir la mise en place de centres de stockage. Pour les Verts, cette plainte s'inscrit dans le cadre d'un plan

d'action adopté par leur conseil national et qui vise à faire échec à l'enfouissement en profondeur des déchets radioactifs. Ils entendent refuser le fait accompli de ce terrible cadeau fait aux générations futures. Dans un entretien à Libération, Denis Baupin, porte-parole des Verts, va plus loin indiquant que les Verts n'excluent pas d'autres actions juridiques, notamment contre le décret d'autorisation du laboratoire lui-même (Bure), bien que co-signé par Dominique Voynet. Quant à l'EPR, le futur réacteur nucléaire qui doit remplacer le PWR, c'est un casus belli capable de faire démissionner Voynet et casser la gauche plurielle.

26 août 1999..... L'atome civil est devenu le dossier politique sensible de la majorité plurielle. La ligne de scission est claire : le PS, le PCF, la CGT et une certaine partie de la CFDT se trouvent du côté des pro-nucléaires. Même s'ils savent que le tout nucléaire a vécu et qu'EDF ne construira plus qu'une quarantaine de centrales à la place des 58 existantes. Les Verts, eux, veulent aller vite. Dans leur ligne de mire l'EPR. Ce réacteur du futur, né de la coopération entre le français Framatome et l'allemand Siemens, qui doit remplacer, à partir de 2015, les centrales en fin de cours, comme Fessenheim, a tout pour leur déplaire : une plus grande puissance et une durée de vie de 60 ans. Framatome et Siemens, qui se sont partagés avec l'accord des pouvoirs publics français la construction, sont prêts. Initialement, Christian Pierret, secrétaire d'État chargé de l'Industrie, devait annoncer prochainement la décision officielle de construire en France une unité pilote. Il n'est pas sûr qu'il s'y risque. La France va-t-elle de là sortir du nucléaire ? Un cégétiste souligne qu'il faudra que Dominique Voynet explique comment elle fournira du travail à 600 000 personnes. Il oublie qu'il faudra du monde pour démanteler ce nucléaire et en traiter les déchets.

28-29 août 99..... CNIR des Verts à Lorient (Morbihan) : Suite à la démission de Marie-Anne Isler-Béguin, élue députée européenne en juin, l'élection d'une nouvelle porte-parole aboutit à celle de Maryse Arditi avec 69,9% des voix. La stratégie pour les élections municipales de 2001 est reportée à de prochains CNIR car «les graves remises en cause de l'accord Vert-PS rendent actuellement impossible un accord pour les municipales » et une convention nationale sera organisée sur les élections municipales mi-novembre pour débattre de cette stratégie. Le CNIR ratifie aussi une stratégie complète de forte opposition à l'EPR et se propose de retravailler plus précisément sa position sur la chasse.

16 septembre 1999..... Dans le courrier des lecteurs de L'Express : Il faut encourager le ministre Christian Pierret à prendre la décision de construire le réacteur européen EPR. Les arguments des Verts ne sont pas crédibles. Le problème des déchets radioactifs est un vrai problème, mais existe-t-il des problèmes qui ont résisté à des recherches coordonnées ? Doit-on décourager des milliers de chercheurs entre autres ceux du CEA, qui ont passé quarante ans concevoir la filière française des PWR (NDLR : la conception est surtout américaine, une licence Westinghouse) ? Par ailleurs, il faut se rappeler que roulent à travers le monde plus de 500 millions de véhicules à moteur thermique polluant qui ne seront pas de sitôt équipés de moteurs à carburant vert. N'en déplaise aux Verts, en tout cas pour nos pays développés, le couple énergie nucléaire-véhicules à moteur électrique constitue une solution non polluante et non génératrice d'effet de serre. Plus de transports dangereux de carburants. Finalement, la France et l'Allemagne peuvent-elles se payer le luxe de perdre la maîtrise industrielle de l'équipement nucléaire en ne construisant pas l'EPR, alors que des pays du monde entier, de plus en plus nombreux, vont vouloir s'équiper à leur tour ? (NDLR : fausse affirmation comme on le verra!).

Novembre 1999..... Voynet aurait annoncé qu'elle resterait au gouvernement même en cas de démarrage d'un nouveau programme nucléaire. Aux journées d'été des Verts on a pu entendre l'inverse. A propos de l'EPR, elle a dit «S'il doit se faire, il se fera sans moi ». Elle l'a répété depuis, d'ailleurs. Elle semble bien se contredire. Aux journées d'été, elle a également demandé un référendum sur le nucléaire. Malheureusement, quelques jours après, elle a avoué s'être emportée devant les militants, elle disait qu'elle se satisferait du débat démocratique promis par Jospin, et c'est là qu'elle a dû s'emporter devant les journalistes et qu'elle a dit la phrase relevée.

28 novembre 1999..... Les Verts, suite à l'annonce faite par Framatome de reporter toute décision sur le réacteur EPR, ont décidé le 16 octobre 99 de repousser la manifestation nationale antinucléaire prévue ce jour. Les autres associations, France Nature Environnement, Greenpeace, LCR, MEI, etc... ont tenté sans succès de maintenir cette date. Un certain malaise subsiste dans la mouvance antinucléaire, car la manifestation a été soigneusement préparée par tous et on s'étonne que quelques dirigeants Verts aient pris seuls une telle décision parfois en opposition avec les groupes locaux des Verts. Le réseau Sortir du nucléaire sort quelque peu affaibli de cette histoire et cherchera une autonomie plus réelle vis à vis des Verts désormais.

(suite au n° 79)

**Elections législatives : en jaune, des vrais défenseurs de la planète**

\*\*\*\*\*  
**ELECTIONS LEGISLATIVES \*\*\*\*\* PREMIER TOUR \*\*\* Date : 12 JUIL 2022 \*\*\*\*\***  
 \*\*\*\*\*  
 \*\*\* INSCRITS : 48 953 984 \* 100,00% \*\*\*\*\*  
 \*\*\* VOTANTS : 23 257 508 \* 47,51% \*\*\*\*\* **FRANCE** \*\*\*\*\*  
 \*\*\* ABSTENTIONS : 25 696 470 \* 52,49% \*\*\*\*\*  
 \*\*\* BLANCS/NULS : 511 010 \* \*\*\*\*\*  
 \*\*\* SUFF EXPRIMES : 22 746 498 \* 46,47% \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*  
 \*\* parti politique \* nom ou liste \* voix \* % exprimé \* % inscrit \*rang\* siège(s) \*  
 \*\*\*\*\*  
 \* EXTREME GAUCHE \* EXTREME GAUCHE \* 270 282 \* 1,19% \* 0,55% \* 11 \* \*  
 \* GAUCHE (hors Nupes) \* GAUCHE (hors Nupes) \* 760 361 \* 3,34% \* 1,55% \* 7 \* \*  
 \* **NUPES (gauche+écolo) \* NUPES (gauche+écolo) \* 5 939 897 \* 26,11% \* 12,13% \* 1 \* \***  
 \* ENSEMBLE (majorité) \* ENSEMBLE (majorité) \* 5 874 286 \* 25,83% \* 12,00% \* 2 \* \*  
 \* CENTRE (hors Ensemble) \* CENTRE (hors Ensemble) \* 302 731 \* 1,33% \* 0,62% \* 9 \* \*  
 \* LR-UDI \* LR-UDI \* 2 570 290 \* 11,30% \* 5,25% \* 4 \* \*  
 \* DROITE (hors LR-UDI) \* DROITE (hors LR-UDI) \* 426 267 \* 1,87% \* 0,87% \* 8 \* \*  
 \* RN \* RN \* 4 248 626 \* 18,68% \* 8,68% \* 3 \* \*  
 \* RECONQUETE (Zemm) \* RECONQUETE (Zemm) \* 966 097 \* 4,25% \* 1,97% \* 5 \* \*  
 \* EXTREME DROITE \* EXTREME DROITE \* 275 439 \* 1,21% \* 0,56% \* 10 \* \*  
 \* REGIONALISTES \* REGIONALISTES \* 248 338 \* 1,09% \* 0,51% \* 12 \* \*  
 \* DIVERS \* DIVERS \* 863 884 \* 3,80% \* 1,76% \* 6 \* \*  
 \*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*  
**ELECTIONS LEGISLATIVES \*\*\*\*\* SECOND TOUR \*\*\* Date : 19 JUIL 2022 \*\*\*\*\***  
 \*\*\*\*\*  
 \*\*\* INSCRITS : 48 589 360 \* 100,00% \*\*\*\*\*  
 \*\*\* VOTANTS : 26 125 084 \* 46,23% \*\*\*\*\* **FRANCE** \*\*\*\*\*  
 \*\*\* ABSTENTIONS : 25 696 470 \* 53,77% \*\*\*\*\*  
 \*\*\* BLANCS/NULS : 1 716 806 \* \*\*\*\*\*  
 \*\*\* SUFF EXPRIMES : 20 747 470 \* 42,70% \*\*\*\*\*  
 \*\*\*\*\*  
 \*\* parti politique \* nom ou liste \* voix \* % exprimé \* % inscrit \*rang\* siège(s) \*  
 \*\*\*\*\*  
 \* EXTREME GAUCHE \* EXTREME GAUCHE \* 11 229 \* 0,05% \* 0,02% \* 11 \* 0 \*  
 \* GAUCHE (hors Nupes) \* GAUCHE (hors Nupes) \* 443 282 \* 2,14% \* 0,91% \* 5 \* 22 \*  
 \* **NUPES (gauche+écolo) \* NUPES (gauche+écolo) \* 6 556 198 \* 31,60% \* 13,49% \* 2 \* 127 \***  
 \* ENSEMBLE (majorité) \* ENSEMBLE (majorité) \* 8 002 419 \* 38,57% \* 16,47% \* 1 \* 244 \*  
 \* CENTRE (hors Ensemble) \* CENTRE (hors Ensemble) \* 99 145 \* 0,48% \* 0,20% \* 8 \* 4 \*  
 \* LR-UDI \* LR-UDI \* 1 512 281 \* 7,29% \* 3,11% \* 4 \* 64 \*  
 \* DROITE (hors LR-UDI) \* DROITE (hors LR-UDI) \* 231 071 \* 1,11% \* 0,48% \* 7 \* 10 \*  
 \* RN \* RN \* 3 589 465 \* 17,30% \* 7,39% \* 3 \* 89 \*  
 \* EXTREME DROITE \* EXTREME DROITE \* 19 306 \* 0,09% \* 0,04% \* 9 \* 1 \*  
 \* REGIONALISTES \* REGIONALISTES \* 264 779 \* 1,28% \* 0,54% \* 6 \* 10 \*  
 \* DIVERS \* DIVERS \* 18 295 \* 0,09% \* 0,04% \* 10 \* 1 \*  
 \*\*\*\*\*

**Quelques nouveaux élus écologistes :**



\* Christine ARRIGHI 9e circonscription de la Haute-Garonne \* Julien BAYOU 5e circonscription de Paris \* Lisa BELLUCO 1e circonscription de la Vienne \* Cyrielle CHATELAIN 2e circonscription de l'Isère \* Charles FOURNIER 1e circonscription d'Indre et Loire \* Marie-Charlotte GARIN 3e circonscription du Rhône \* Jérémie IORDANOFF 5e circonscription de l'Isère \* Julie LAERNOES 4e circonscription de Loire-Atlantique \* Francesca PASQUINI 2e circonscription des Hauts-de-Seine \* Marie Pochon 3e circonscription de la Drôme \* Jean-Claude RAUX 6e circonscription de Loire-Atlantique \* Sandra REGOL 1e circonscription du Bas-Rhin \* Sandrine ROUSSEAU 9e circonscription de Paris \* Eva SAS 8e circonscription de Paris \* Sabrina SEBAIHI 4e circonscription des Hauts-de-Seine \* Nicolas THIERRY 2e circonscription de Gironde.

← Sandrine ROUSSEAU